

en ce qui a trait à la coordination efficace des services de sûreté et de renseignements dans la lutte contre le crime organisé; et amélioration de la direction et de l'administration dans la fonction publique en général.

A ces fins, vous serez priés d'approuver la conversion du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration en ministère de la Main-d'œuvre; l'élargissement du ministère des Forêts en un ministère des Forêts et de l'Aménagement rural; la création d'un ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources; la transformation du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales en un ministère des Affaires indiennes et des Affaires du Nord; l'établissement d'un nouveau ministère dont relèveront les mesures législatives touchant l'exercice d'une activité commerciale; la transformation du bureau du Procureur général en ministère régulier du Gouvernement; et la création d'un ministère du Conseil du Trésor dirigé par son propre ministre. Mon Gouvernement estime que ces modifications permettront aux services administratifs de résoudre plus rapidement et plus efficacement les problèmes contemporains.

Notre pays connaît une ère de prospérité et de croissance sans pareille. La production, l'investissement et le commerce ont accusé un rapide essor. Le marché de l'emploi s'est accru plus rapidement encore que notre population active. Le chômage a diminué dans toutes nos régions et n'a pas été aussi bas depuis bon nombre d'années. Les Canadiens ont bénéficié de bonnes récoltes et d'une forte demande pour leurs produits agricoles.

Les Exposés du Conseil économique du Canada ont signalé les occasions et le besoin d'une croissance économique toujours soutenue. Mon Gouvernement a l'intention de poursuivre des politiques qui assureront notre prospérité et notre croissance. Il est important que les avantages qui peuvent en découler pour tous les Canadiens ne soient pas mis en danger par des coûts et des prix excessifs qui risqueraient d'ébranler la stabilité de notre économie. Mon Gouvernement entend donc maintenir sa politique d'échelonnement des dépenses concernant les travaux de construction publics dans les régions où l'industrie de la construction subit une grande pression.

Avec un niveau élevé de l'emploi, notre croissance économique et notre niveau de vie dépendront de plus en plus du succès que nous remporterons dans l'amélioration du fonctionnement de notre économie. Notre efficacité économique peut être améliorée grâce à un effort concerté en vue du développement de nos institutions privées ou publiques et de leur adaptation à nos besoins réels. L'amélioration de la compétence et du rendement de notre effectif ouvrier et de ceux qui accèdent au marché du travail exigera un souci croissant de la formation, de l'éducation et, en général, de tout ce qui permet et facilite la préparation de nos gens pour les meilleurs emplois disponibles. Nous travaillons et nous commerçons dans un monde où la concurrence est vive, qui offre beaucoup d'occasions mais exige le meilleur rendement. L'amélioration de notre productivité permettra à notre économie de croître plus rapidement et devrait nous mettre en mesure d'atteindre un niveau de vie supérieur et une balance plus favorable des paiements internationaux.

Vous serez saisis de mesures législatives et de propositions connexes concernant les banques.

Vous serez saisis d'un projet de loi visant à modifier la Loi sur les chemins de fer, projet élaboré de nouveau à la lumière de l'étude faite durant la dernière législature et des discussions publiques subséquentes. Vous serez également priés d'examiner un texte législatif portant sur la composition du capital du National-Canadien.

Mon Gouvernement attache beaucoup d'importance à l'amélioration de la capacité technique de l'industrie canadienne. Le programme pour le progrès de la technologie industrielle, présenté l'an dernier, est en bonne voie et quelques projets individuels d'importance ont déjà été lancés. Vous serez appelés à